

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
23 Novembre 2018

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 22

Votants 24

OBJET :

**16. PROJET ÉDUCATIF
DE TERRITOIRE (PEDT).
ACTUALISATION
TEMPORAIRE.**

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 04/12/2018

Reçu en préfecture le 04/12/2018

Affiché le

ID : 059-215904004-20181129-04122018D16_AK-DE



L'an deux mil-dix-huit, le vingt-neuf NOVEMBRE

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – M. DIDELOT Bernard – Mme BEURAERT-CEUGNART Martine – Mme BOULENGER-HAVEZ Delphine Adjointes – Mme CARREZ-DEWERDT Marie-France – M. BAUDRY José – Mme BILLIAU-BODELLE Marie-Françoise – Mme PLE-BOULENGUER Sandra – M. LEMETTRE Jean-Louis – Mme BOUVET Margaret – Mme COUSSEMAKER-DEBERDT Murielle – M. SERE Soarey Idriss – Mme ROUSSELLE-POTTIEZ Corine – M. PARENT Jacques – M. LORIDAN Bernard – Mme HAMELIN-DENANS Géraldine – Mme DI PENTA Anna – M. HUE Jean-Luc – Mme ADONEL Louise – M. LAPIERRE Julien – M. ASSEMAN Gabriel – Mme SOODTS Catherine Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES : Mme DELOMMEZ-DUBOIS Marie-Angèle – Mme BORDEAU-MURA Charlotte **donnant délégations respectives** à M. DIDELOT Bernard – M. DUYCK Joël.

ABSENTS : M. KUJAWA Philippe – M. MARCINKOWSKI Claude – M. VERWAERDE Franckie – Mme CARON Sophie – M. DEBAECKER Yves.

M. DIDELOT Bernard a été élu Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 25 juin 2015, le conseil municipal a approuvé le PEDT de la ville, puis l'a modifié par délibération du 6 juillet 2017, au regard de la nouvelle répartition d'enseignement hebdomadaire à savoir 4 jours.

Aussi, suite au retour à la semaine de 4 jours en 2018 pour les écoles, le gouvernement a annoncé son « plan Mercredi » afin d'assurer la qualité des activités périscolaires dans les communes.

Ainsi, au 1^{er} septembre dernier, l'ensemble des PEDT est devenu caduc suite au changement de l'organisation du temps scolaire. La commune, désireuse de s'engager dans le Plan Mercredi, un PEDT/Plan mercredi transitoire pour l'année scolaire 2018/2019 a été rédigé.

Sur proposition du Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité d' :

- approuver le PEDT transitoire joint à la délibération ;
- autoriser Monsieur le Maire à entreprendre les démarches nécessaires et à signer tout document relatif à ce dossier.

Parallèlement, un nouveau PEDT 2019/2023 est en cours d'élaboration, en concertation avec les acteurs concernés. Des groupes de travail auront lieu jusque la fin de l'année scolaire, pour une mise en œuvre dès la rentrée scolaire 2019/2020.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.